

# Alain Bensoussan Avocats : Communication digitale

DIMANCHE 04 JANVIER 2015 17:37 LE MONDE DU DROIT



J'aime Partager 0

Tweeter 0

**Le cabinet Alain Bensoussan Avocats est intervenu en matière de communication digitale.**



Un client souhaitait lancer une application mobile et la concevoir selon l'approche privacy by design.

Ce projet comportait l'innovation suivante : une démarche de conception privacy by design recommandée par les autorités de protection des données à caractère personnel.

La difficulté résidait dans la nécessité d'appréhender techniquement une application mobile avec l'ensemble de ses paramètres (cookies, notification, téléchargement, etc.).

Une grille d'analyse de la conception à l'hébergement, en passant par la distribution d'une application mobile, a été réalisée en adoptant une approche technico-juridique.

[< Précédent](#)

[Suivant >](#)

